

Sauver l'INRIA !

Depuis des mois, notre institut est malmené par sa direction et souffre de dysfonctionnements totalement inédits par leur ampleur et leur multiplicité. Nous, membres des services et scientifiques des équipes de l'INRIA, sommes profondément inquiets de la dramatique dégradation des conditions de travail qui en découle pour tous les agents, mais également pour l'avenir de notre institut.

Chacun, chacune d'entre nous est confronté quotidiennement à un ou plusieurs des problèmes suivants.

Une science maltraitée

- Le PDG dévoie les missions principales de l'INRIA en présentant notre institut comme étant avant tout « **le bras armé de l'État** » dont la première mission serait de « **renforcer la souveraineté numérique de la Nation** ».
- « **Recherche** » est devenu un mot honteux, à effacer de la façade des bâtiments de tous les centres. Le nouveau site web de notre institut semble vouloir cacher les activités scientifiques ; il ne permet plus d'accéder directement aux équipes et masque les thèmes de recherche de notre institut. Plus généralement, la politique de communication s'apparente davantage à de « l'influence », totalement détachée de la science.
- La direction de notre institut s'est avérée **incapable de soutenir des thématiques de recherche importantes**, comme l'architecture matérielle, le génie logiciel, les réseaux de communication ou les systèmes distribués, allant jusqu'à fermer une équipe clé dans ce domaine, Delys, malgré son excellente évaluation scientifique, sans concertation avec les autres tutelles et en court-circuitant les instances (CE, BCP, CP).
- Notre institut **n'a pas joué son rôle de garant scientifique** dans le projet TousAntiCovid. L'éthique scientifique demandait d'évaluer l'efficacité du traçage de contact numérique et la balance bénéfice-risque. Au contraire, l'INRIA a communiqué uniquement sur le nombre de téléchargements et d'alertes envoyées, sans vérifier si les alertes sont effectivement envoyées aux personnes à risque, et en refusant de publier les autres données disponibles.
- Le PDG affichait un objectif initial démesuré de **100 projets de startups INRIA par an** impliquant des personnes issues des équipes INRIA, puis se félicite aujourd'hui d'avoir atteint 100 projets de startups sur 3 ans, alors que beaucoup sont sans liens avec les recherches faites à l'INRIA et certaines semblent sans aucun contenu

scientifique voire sans grand intérêt pour la société. Enfin, les surcoûts pour le budget de l'INRIA de ce soutien aveugle aux startups sont d'une grande opacité.

Comment la direction d'un institut de recherche peut-elle à ce point malmenier la science ?

Une administration en souffrance

- La mise en place de la nouvelle suite logicielle de gestion **Eksaé est un véritable fiasco**. La bascule vers ce logiciel a été lancée alors qu'il n'était pas prêt, forçant les collègues qui en dépendent à jongler en permanence avec des saisies parallèles. Cela augmente très fortement leur charge de travail depuis de longs mois. Ce n'est qu'en septembre 2022, neuf mois après le lancement du logiciel, que la direction a pris acte des dysfonctionnements et proposé une série de mesures et un fonctionnement en mode dégradé pour soulager le personnel. Parmi ces mesures, la remise en route promise d'Epibud n'a pourtant toujours pas eu lieu trois mois après.
- En essayant de faire fonctionner **des outils inadaptés et une infrastructure défectueuse**, les agents expérimentent depuis des mois dans leur quotidien des pertes de temps épuisantes, le délitement des collectifs de travail et la frustration de l'échec au travail. Au lieu du gain de performance et d'efficacité logicielle qui leur avait été promis, les agents se retrouvent à effectuer des rafistolages avec des bouts de ficelle et des tâches chronophages, au détriment de celles pour lesquelles ils ont les compétences.
- Plusieurs campagnes de promotion et de concours internes ont été déclarées infructueuses : les sélections professionnelles n'ont permis que 5 avancements IRHC pour 7 possibles, les concours internes ont attribué 13 postes d'IE sur 14, 12 postes d'IR sur 17, et 8 postes de TRS sur 10. C'est un manque de reconnaissance scandaleux des compétences des collègues IT.

Comment la direction a-t-elle pu faire preuve d'autant de légèreté dans le choix du prestataire hier ? Comment a-t-elle pu nier la réalité vécue par les agents pendant des mois ? Comment peut-elle ainsi mépriser son personnel ?

Des instances malmenées

- La direction **maintient l'AGOS dans une situation de dépendance** par des retards de paiement, en l'obligeant à renégocier sa subvention tous les ans, et en refusant d'augmenter la subvention pour suivre celle des effectifs salariés, conduisant ainsi à **une baisse de 20% de la subvention par agent**.
- Le médecin du travail coordinateur au niveau national a démissionné « pour raison personnelle » et « sans donner d'explication » selon la direction, alors qu'il a clairement expliqué en CNHSCT et au PDG que la direction le mettait dans l'incapacité de faire correctement son travail. Alors que les **personnes qui « tombent au travail »**, en situation de souffrance ou en burn out, sont de plus en plus nombreuses, la direction

reste dans l'inaction et le déni. Devant la persistance de dangers graves et imminents menaçant la santé du personnel, plusieurs alertes ont ainsi dû être portées au niveau du CHSCT ministériel du 12 juillet 2022.

- Les **attaques contre la commission d'évaluation et le principe d'évaluation par les pairs se multiplient**. Le climat est tel que le compte rendu de la dernière réunion entre la CE et la DG n'a pas pu être publié. Après la publication d'un avis du conseil de déontologie et d'une lettre de son président contredisant les propos du PDG de l'INRIA sur la mission sur les Conflits d'Intérêt qu'il avait décidé de lancer, la mise en place de cette mission ne peut plus désormais être considérée que comme une grave tentative de déstabilisation de la CE.

Comment la direction peut-elle ainsi maltraiter ses instances ? Comment peut-elle ignorer les très nombreuses alertes du personnel sur le mal-être au travail ? Comment peut-elle aujourd'hui se contenter de réagir en affichant une « bienveillance » de façade et en promettant une amélioration imminente tout en continuant à mentir au personnel ?

Une trajectoire budgétaire intenable

- Après s'être glorifié en début d'année d'un budget extraordinaire, le PDG admet en fin d'année que « **la politique budgétaire n'est pas tenable dans la durée** » : les recettes avaient été très largement surestimées et la croissance construite uniquement sur des recettes non récurrentes oblitère, d'une façon inquiétante, toute marge de manoeuvre pour les années à venir.
- Les dernières estimations budgétaires prévoient un **déficit de 24 millions en 2022** (270M€ de recettes pour 294M€ de dépenses), et un **déficit de 27 millions en 2023** (307M€ de recettes pour 334M€ de dépenses). Entre 2018 et 2022, les recettes ont augmenté de 13% en euros courants, ou 4% en comptant l'inflation, alors que les effectifs salariés ont augmenté de 27%.
- La direction de l'institut n'a pas présenté le rapport social unique 2021, ce qui est pourtant une obligation légale, privant le CA de tout état des lieux avant le vote du budget 2023 et privant les tutelles d'un bilan essentiel avant de choisir un nouveau PDG début 2023.

Comment la direction peut-elle engager ainsi des ressources sur le long terme, en faisant le pari très risqué que l'État sera bien obligé d'apporter un financement ? Comment la direction peut-elle ainsi mettre en danger l'avenir de l'institut ?

Une organisation en déshérence

- La DG ayant validé le format du dossier beaucoup trop tardivement, la **campagne des primes chercheurs** a eu lieu dans des conditions inimaginables, avec un délai très court pour les candidat.e.s, des délibérations qui ont dû être décalées d'un mois en catastrophe, et des jurys trop resserrés et tenus moins d'une semaine avant la date de mise en paye théorique.

- Après avoir affirmé qu'aucune **campagne de promotion CRHC 8ème échelon** ne se tiendrait cette année, la DG a dû organiser une campagne dès 2022. En conséquence, celle-ci s'est faite dans le plus grand cafouillage, mettant les services sous une énorme pression, ce qui a conduit à établir des listes incomplètes « oubliant » une partie des collègues promouvables.
- De nombreux collègues, y compris des invités et des doctorants, **attendent depuis des mois le remboursement de leurs frais de mission** (se comptant parfois en milliers d'euros). Face à ces situations et en l'absence de perspectives d'amélioration, un DCR a évoqué la possibilité de contracter des prêts à taux zéro auprès de l'AGOS ; dans un autre centre, un secrétaire général a simplement conseillé de ne plus partir en mission ! Des personnes en fin de CDD ne se voient pas remettre de certificat de travail le jour de leur départ, les privant ainsi de leurs droits à l'allocation chômage pendant plusieurs mois.
- **Les experts internationaux ayant participé aux évaluations** des équipes à l'automne 2021 et au printemps 2022 (plus d'une centaine) sont toujours en attente du versement de leurs indemnités. Les coordinateurs de la CE et les responsables des équipes concernées reçoivent des courriers oscillant entre incrédulité et virulence, créant une situation qui nuit à l'image et à la réputation de l'institut.
- Bien d'autres retards sont à signaler dans le paiement des indemnités des membres des jurys de concours chercheurs, dans la revalorisation du point d'indice, dans **l'envoi des bulletins de paie, interrompu pendant 5 mois**, ainsi que des erreurs de calcul faites sur la paie. Ces dysfonctionnements comme les précédents sont imputables non pas aux collègues dévoués et courageux des services concernés, mais à la pression qui leur est imposée, à la priorisation discutable de certaines missions par rapport à d'autres, et à la négation des problèmes induits par les évolutions à marche forcée.

Comment ne pas être sidéré par le niveau de désorganisation atteint dans un institut dont le fonctionnement était loué par ses agents ?

Un institut en péril

Qu'ils soient majeurs ou secondaires, les dysfonctionnements cités ici ne constituent qu'une partie des problèmes que nous observons jour après jour depuis la nomination du PDG. Contrairement à ce qu'il tente de faire croire, ces dysfonctionnements ne peuvent plus être attribués à des choix faits par ses prédécesseurs.

Les nombreuses alertes en interne se sont heurtées au déni de la direction. La confiance entre le personnel et le PDG est définitivement rompue. Nous demandons à nos ministres de tutelle d'intervenir pour mettre fin à cette gestion destructrice de l'INRIA.

Pour sauver l'INRIA.

Profil des signataires

Les 635 signataires sont des personnels Inria ou membres d'une équipe commune. En particulier,

- 33% des chercheurs Inria permanents travaillant dans des équipes de recherche ont signé la pétition ;
- 30% des responsables d'équipes-projets ont signé la pétition ;
- 57% des équipes de recherche ont au moins une personne qui a signé la pétition ;
- 143 Ingénieurs Techniciens ont signé la pétition.

Parmi les signataires, de nombreuses personnes ont été récompensées pour leur parcours scientifique, notamment :

- 4 académiciens ;
- 9 personnes ayant reçu un prix Inria - Académie des Sciences ;
- 6 personnes médaillées du CNRS (or, argent ou bronze) ;
- 21 personnes ayant reçu une bourse ERC.

Par ailleurs, de nombreux signataires exercent ou ont exercé des responsabilités de direction scientifique ou administrative :

- 22 au sein d'Inria : Présidents ou Vice-Présidents de la Commission d'Évaluation, Délégués Scientifiques ou Délégués Scientifiques Adjoints, Adjoints au Directeur Scientifique, Directeurs De Centre.
- au moins 15 dans des établissements partenaires : Présidence du CoNRS, Directeurs d'Unité de recherche ou leurs adjoints.

Les 635 signataires, dans l'ordre alphabétique

Alexandre Abadie
Vincent Acary
Yinoussa Adagolodjo
Emmanuel Agullo
Marianne Akian
Haetham Al Aswad
Vincent Alba
Claire Alexandre
Olivier Ali
Annie Aliaga
Clément Allain
Véronique Ambit
Maxime Amblard
Caroline Appert
Montserrat Argente
Anne Auger

Daniel Augot
Olivier Aumage
Amélie Aussel
Martin Avanzini
Hugo Ayats
Romain Azaïs
Tom Bachard
Jean Claude Bajard
Justine Banuls
Laurent Baratchart
Florence Barbara
Ivan Bardet
Pascal Barla
Corentin Barloy
Nicolas Barral
Mathieu Barré

Nelly Barret
Matthieu Baty
Santiago Bautista
Rachel Bawden
Olivier Beaumont
Eliane Becache
Fanny Becq
Céline Gisèle Belingar
Nathalie Bellesso
Aurélien Bellet
Jean-David Benamou
Pierre Bénard
Anne Benoit
Marie-Odile Berger
Clément Bergman
Michel Bergmann

Rosa Bernal Carrera	Claire Büren	Guillaume Coiffier
Gérard Berry	Jean-Baptiste Caillau	Francis Colas
Adrien Berthelot	Gatien Caillet	Caroline Collange
Nathalie Bertrand	Akira Campbell	Marie-Hélène Comte
Hélène Bessin-Rousseau	Fabien Campillo	Sidney Congard
Karthikeyan Bhargavan	Clément Cancès	Isabelle Corouge
Mickaël Binois	Anne Canteaut	Véronique Cortier
Pierre Bisquert	Anh-Quan Cao	Steven Costiou
Bruno Blanchet	Florent Capelli	Martine Courbin-Coulaud
Frédéric Blanqui	Guillaume Carlier	Christine Courson
Clément Blaudeau	David Carral Martinez	Ludovic Courtès
Olivier Blazy	Simon Castellan	Emmanuel Courtoux
Sandrine Blazy	Ilaria Castellani	Marie Cousin
Vincent R.B. Blazy	Julien Castelneau	Alain Couvreur
Kevin Bleakley	Hélène Cavallini	Baptiste Coye
Evelyne Blesle	Sophie Cerf	Nicolas Crouseilles
Raphaël Bleuse	Frederic Cerou	Liliana Cucu-Grosjean
Pierre-Alexandre Bliman	Bruno Cessac	Pierre-Louis Curien
Simon Bliudze	Paul Chaillou	Claire Cury
Valentin Blot	André Chailloux	Edwige Cyffers
Martin Bodin	Claire Chainais	Enzo d'Andréa
Sylvie Boldo	Catherine Chaix	Roudy Dagher
Maxime Bombar	Nicolas Champagnat	Aurore Dalle
Jean-Marc Bonami	Nicolas Chappe	Tuan Dam
Marcella Bonazzoli	Olivier Chapuis	Olivier Dameron
Xavier Bonnetain	Kostia Chardonnet	Nicolas Dandrimont
Nathalie Bonte	Arthur Charguéraud	Vincent Danjean
Mireille Bossy	François Charoy	Vincent Danos
Alin Bostan	Pascale Charpin	Pierre-Henri Dauvergne
Amar Bouali	Bernadette Charron-Bost	Muriel de Bianchi
Luc Bouganim	Didier Chassignol	Raoul de Charette
Théo Bouganim	Thomas Chatagnon	Philippe de Groote
Rachid Boulkhir	Madalena Chaves	Eric De La Clergerie
Amine Boumaza	Michel Chein	Robert de Simone
Camille Bourgaux	Vincent Cheval	Thomas Debris
Timothy Bourke	Sylvain Chevillard	Amandine Decker
Sandrine Boute	Hee-Soo Choi	Alain Delaët
Thomas Bouvier	Thibault Cholez	Julien Delaunay
Bérenger Bramas	Emilie Chouzenoux	Gwenaël Delaval
Brigitte Briot	Frédéric Chyzak	Hugo Delavenne
Nicolas Brisebarre	Jean Clairambault	Lamberto Dell'Elce
Hadrien Brochet	Philippe Claus	Delphine Demange
Carole Brossard	François Clément	Nathalie Denis
Rémi Buffe	Boris Clénet	Pascal Denis
Olivier Buffet	Félix Cloup	Xavier Denis
Julien Bunel	Eulalie Coevoet	Jane Desplanques

Vincent Despré	Karën Fort	Armaël Guéneau
Olivier Devillers	Gwendal Fouché	Gaël Guennebaud
Luc Devred	Thierry Fraichard	Bruno Guillaume
Stéphane Di Chiaro	Lucas Franceschino	Maxime Guillaume
Julien Diaz	Valérie Francois	Aurore Guillevic
Laurence Dinh	Christine Fricker	Julien Guillod
Damien Doligez	Clémence Frioux	Antonin Guilloux
Zhaonan Dong	Paul Frixons	Yves Guiraud
Sébastien Dorléans	Algiane Froehly	Christelle Guiziou
David Dos Santos Ferreira	Aymeric Fromherz	Jens Gustedt
Marie Doumic	Elisa Fromont	Jean-Marc Haby
Matthieu Doutreligne	Marc Fuentes	Yassine Hadjadj Aoul
Alessandro Duca	Nathalie Furmento	Felix Hähnlein
Marie Dufлот-Kremer	Cyril Furtlehner	Jean-Loup Hatchikian-Houdot
Philippe Dumas	Pierrick Gachet	Edouard Havis
Laurent Dupont	Ludovick Gagnon	Patrick Héas
Christian Duriez	Francesca Galassi	Frederic Hecht
Alain Dutech	Nicolas Gast	Loïc Hélouët
Sébastien Duval	Nathalie Gaudechoux	Mathieu Hemery
Régis Duvigneau	Pierrick Gaudry	Christophe Henry
Thomas Ehrhard	Thomas Genet	Nuwan Herath
Christine Eisenbeis	Nikolaos Georgantas	Ulysse Herbach
Fabienne Elbar	Cédric Gernigon	Isabelle Herlich
Marie Enée	Louis Gesbert	Agnès Hermann
Andreas Enge	Khalil Ghorbal	Charlotte Hespel
Victor Epain	Muhammad Ghufra Khan	Sylvie Hetzel
Augustin Ernout	Rémi Gilleron	Lucca Hirschi
Christèle EtcheGARAY	Stéphane Girard	Samuel Hornus
Patrick Etienne	Martine Girardot	Mathieu Hoyrup
Jérôme Euzenat	Pierre, Benjamin Giraud	Evelyne Hubert
Melvin Even	Frédéric Giroire	Gérard Huet
Katia Evrat	Nadège Giroire	Thida Iem
Lionel Eyraud-Dubois	Xavier Goac	Abderrahman Iggidr
Uli Fahrenberg	Paola Goatin	Rémi Imbach
Erwan Faou	Brice Goglin	Sébastien Imperiale
Nazim Fates	Vincent Gomis	Guilhem Jaber
Olivier Faugeras	Laure Gonnord	Charlie Jacomme
Roland Faure	Stéphanie Gosselin Lemaile	Élise Jeanneau
Mathieu Faverge	Olivier Goury	Claude-Pierre Jeannerod
Guy Fayolle	Jean-Luc Gouzé	Thierry Jéron
Jean-Daniel Fekete	Céline Grandmont	Fredrik Johansson
Joël Felderhoff	Xavier Granier	Baptiste Jonglez
Jérôme Feret	Jérémy Grebot	Sebastian Jordan Montano
Alain Filbois	Benjamin Gregoire	Jessica Juliard
Jean-Christophe Filliâtre	Emilie Grienberger	Jonathan Jung
Julien Forget	Théotime Grohens	Emilie Kaufmann

Chantal Keller	Julien Lequeurre	Thierry Martinez
Mikaela Keller	Xavier Leroy	Véronique Masson
Michel Kern	Loïc Lesage	Victor Mataigne
Erwan Kerrien	Pierre Letouzey	Anne Mathurin
Enikő Kevi	Antoine Leudière	Thomas Maugey
Vanessa Klein	Gaëtan Leurent	Camille Maumet
Florent Koechlin	Anthony Leverrier	Clémentine Maurice
Hector Kohler	Karine Lewandowski	Paul-André Melliès
Adrien Koutsos	Bastien Liétard	Margarita Mendoza
Steve Kremer	Laercio Lima Pilla	Simon Meoni
Roméo La Spina	Romain Lion	Pierre Mercuriali
Claude Labit	Giuseppe Lipari	Philippe Merle
Marie-Cécile Lafont	Sonia Lo	Jean-Pierre Merlet
Aurélie Lagarrigue	Pierre-Yves Longaretti	Stephan Merz
Pierre Lairez	Ivan Lopes	Dale Miller
Ivan Lanese	Esteban Lorenzano	Marine Minier
Camille Lanuel	Nicolas Louvet	Rua Mohamed Abdalla Ismail
Pierre Laperdrix	Hélène Lowinger	Théo Moins
Vincent Laporte	Johanna Loyer	Laurent Monasse
Yves Laprie	Gwenolé Lucas	Raphaël Monat
Ivan Laptev	Pierre Ludmann	Clément Mondon
Jean-Marc Lasgouttes	Adrien Luxey-Bitri	Mikaël Monet
Théo Laurent	Eric Madelaine	Benôit Montagu
Sylvain Lazard	Jean-Marie Madiot	Thor Morales-Bieze
Alexandre Le	Assia Mahboubi	Pierre-Jean Morieux
Minh Tri Le	Kenji Maillard	Guillaume Moroz
Philippe Le Chenadec	Pierre Maillot	Jean-Baptiste Mouret
Ronan Le Guillou	Filip Maksimovic	Matthieu Moy
Marie Le Roic	Mathias Malandain	Marie-Laure Mugnier
Catherine Lebeau	Ezio Malis	Jean-Michel Muller
Juliette Leblond	Karine Mallet	Guillaume Munch-Maccagnoni
Michel Leclère	Guillaume Mandil	Alexandre Munnier
Amandine Lecomte	Mathieu Mangeot	Michel Musiol
Vincent Lefèvre	Paul Mangold	Amedeo Napoli
Jeremy Lefort-Besnard	Ioana Manolescu	Tanguy Navez
Victor Léger	Angelos Mantzaflaris	Maria Naya Plasencia
Arnaud Legrand	Luc Maranget	Xavier Nicollin
Joël Legrand	Loris Marchal	Joachim Niehren
Simon Legrand	Herve Marchand	Halim Nissrine
Michael Leguebe	Tangui Marchand-Guerniou	Louis Noizet
Christine Leininger	Claude Marché	Martine Olivi
Claire Lemaitre	Abdellah Mardaoui	Anne-Cécile Orgerie
Aurélien Lemay	Nicolas Markey	Diane Orhan
Helga Lendrin	Jean-Paul Marmorat	Matthieu Oricelli
Meven Lennon-Bertrand	Amélie Marotta	Aurel Page
Matthieu Lequesne	Caroline Marriaux	Axel Palaude

Guillaume Pallez	Anne Rejl	Marie Schiaffino
Martin Parisot	Maxime Remaud	Alan Schmitt
David Parsons	Didier Rémy	André Schrottenloher
Pierre-Marie Pédrot	Francois Revest	Djamé Seddah
Marc Pegon	Nathalie Revol	Luc Segoufin
Paul Pegon	Tamara Rezk	Nicolas Sendrier
Vanessa Pena-Araya	Nasser Rezzoug	Pierre Senellart
Sophie Perin	Olivier Richard	Celine Serrano
Guy Perrier	Valentin Richard	Manuel Serrano
Vincent Perrier	Xavier Rival	Mario Sigalotti
Léo Perrin	Michel Riveill	Arnab Sinha
Solal Perrin-Roussel	Patricia Riveill	Benjamin Smith
Manolis Perrot	Patrick Rives	Sylvain Soliman
Emmanuel Pietriga	Philippe Robert	Yves Sorel
Thomas Pietrzak	Yves Robert	Pierre-Jean Spaenlehauer
Fabio Pizzati	Lucas Robidou	Marica Spinozzi
Sylvain Pogodalla	David Robin	Tiphaine Squivee
Lucien Poirier	Nathalie Robin	Damien Stehlé
Guillermo Polito	Tiago Rocha Goncalves	Lutz Strassburger
Damien Pollet	Simon Rokicki	Nicolas Tabareau
Alexandre Pomero-Bouscary	Daniel Romero Acero	Lionel Tadjou
Jean-Baptiste Pomet	Christian Rossi	François Taïani
Claire Pommeret	Nicolas Rougier	Takéo Takahashi
Jean Ponce	Owen Rouillé	Jean-Pierre Talpin
Dmitry Ponomarev	Fabrice Rouillier	Etienne Tanré
Mihail Popov	Aline Roumy	Ludovic Tant
François Pottier	Antoine Rousseau	Khalida Taourit
Marc Pouget	Mathias Rousset	Monique Teillaud
Marc Pouzet	Vincent Rouvreau	Xhevahire Ternava
Emmanuel Prados	Laurence Rozé	Pablo Tesone
Cristian Preda	Michael Rusinowitch	François Tessier
Philippe Preux	Vlad Rusu	Samuel Thibault
Romain Primet	Benoît Sagot	Louis Thiry
Jerome Priour	Kazuhiko Sakaguchi	Joelle Thollot
Laurent Proserpi	Julien Salomon	Sébastien Thomas
Matthieu Py	Bruno Salvy	Vincent Thomas
Alban Quadrat	Alexandre Sanchez	Michaël Thomazo
Martin Quinson	Davide Sangiorgi	Emmanuel Thomé
Sophie Quinton	Ocan Sankur	Jean-Pierre Tillich
Gabriel Radanne	Luc Sanselme	Ignacio Tiraboschi
Rémy Raes	Alexis Saurin	Marc Tommasi
Karim Ramdani	Olivier Saut	Arnaud Tonnelier
Axelle Ranque	Benoît Sauty	Corinne Touati
Vincent Rébiscoul	Gabriel Scherer	Vincent Tourneur
Ghiles Reguig	Bruno Scherrer	Sophie Turret
Antonin Reitz	Alexis Scheuer	Nadine Toussaint

Suzanne Touzeau
Victor Trappier
Elias Tsigaridas
Thierry Turletti
Gaelle Tworkowski
Caterina Urban
Julie Valein
Léo Valque
Julien Vandaele
Gaël Varoquaux
Nathalie Vauquier
Mathieu Verite

Arthur Vidard
Laurent Viennot
Cristóbal Villalobos Guillén
Gilles Villard
Elise Viola
Nicolas Violante
Jean-Claude Vivalda
Frédéric Vivien
Christophe Vuillot
Pierre-André Wacrenier
Nicolas Waldburger
Irène Waldspurger

Alexandre Wallet
Vanessa Wallet
Laurent Weinhard
Théo Winterhalter
Emilie Yu
Kevin Zagalo
Yannick Zakowski
Anaëlle Zanella
Daniel Zegarra Vasquez
Noam Zeilberger
Paul Zimmermann
